

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de l'Environnement des Grands Projets et de la Recherche
Service Environnement et Aménagement du Territoire
0413311678

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 14 AVRIL 2020
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : MME MARTINE VASSAL / MME CORINNE CHABAUD**

**OBJET : Subventions aux associations œuvrant dans le domaine de la chasse et de la pêche -
2ème répartition 2020.**

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée à la chasse et la pêche, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Pour cette deuxième répartition des crédits de subvention 2020, il est proposé d'octroyer un montant total d'aides de 32 500 € selon le détail suivant :

- 27 500 € en fonctionnement pour 9 demandes de subvention déposées par 9 associations,
- 5 000 € en investissement pour 1 demande de subvention déposée par 1 association.

La répartition proposée pour chacune de ces demandes est annexée au présent rapport.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL